

## Histoire - Partenaires

Née d'une volonté commune entre l'institution militaire et les associations de réservistes de l'armée de Terre, l'ANRAT répond à plusieurs attentes :

- ◆ correspondant privilégié du chef d'État-major de l'armée de Terre pour toutes questions traitant de l'ensemble de ses réserves,
- ◆ représentant des réserves de l'armée de Terre au sein de l'UNOR, organe de niveau interarmées et groupeur des demandes de soutien pour les activités des associations territoriales de l'UNOR vis-à-vis du commandement territorial de l'armée de Terre,
- ◆ animateur ou coordinateur d'actions d'ensemble au profit du développement des réserves de l'armée de Terre.



**Le 14 décembre 2002**, le général d'armée Bernard Thorette, en sa qualité de chef d'État-major de l'armée de Terre remettait solennellement le drapeau de l'ANRAT, consacrant et officialisant son existence.

**Le 22 septembre 2003**, devant les grands commandeurs et tous les chefs de corps des formations de l'armée de Terre, le CEMAT, présentant le projet "Vers l'Armée de Terre professionnelle 2008", a démontré que la réserve y avait toute sa place, l'ANRAT y étant clairement désignée comme l'interlocuteur "privilégié" de l'armée de Terre. Travaillant en relation étroite avec le Délégué aux Réserves de l'armée de Terre (DRAT),

l'ANRAT est signataire d'une convention qui régit les rapports entre l'armée de Terre et ses associations de réservistes sur l'ensemble du territoire.



Elle travaille également avec des organismes partenaires, comme par exemple :



Siège : 18 rue de Vézelay -75008 PARIS

Président :  
Col (R) Franck BERTIN

Vice-Présidents :  
LCL (R) Patrick FLANDRE  
CEN (H) Bernard WENDEN

Contacts mail  
contact@anrat.fr  
president@anrat.fr

[www.anrat.fr](http://www.anrat.fr)



# L'Association Nationale des Réserves de l'Armée de Terre



Sa devise :

« Volontaires et unis pour servir »

Plus jeune des associations d'armée, créée en 1999, l'ANRAT est une fédération de douze associations d'armes et de spécialités de l'armée de Terre, soit environ 4 500 réservistes militaires du rang, sous-officiers et officiers sous ESR ou honoraires, et réservistes citoyens.